



# Le financement de l'OMS

L'OMS obtient son financement de deux sources principales : les contributions fixées des États Membres (les cotisations des pays) et les contributions volontaires d'États Membres et d'autres partenaires.

Les **contributions fixées** sont calculées en pourcentage du produit intérieur brut de chaque pays (le pourcentage est fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies). Les États Membres les approuvent tous les deux ans à l'Assemblée mondiale de la Santé. Les contributions fixées couvrent moins de 20 % du budget total.

Pour le reste, l'OMS est financée par des **contributions volontaires**, qui proviennent en grande partie d'États Membres, d'autres organisations des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, de fondations philanthropiques, du secteur privé et d'autres sources.

[Le budget](#)

[Investir dans l'OMS](#)

[Nos contributeurs](#)

[Principes éthiques de l'OMS](#)

## Les contributions fixées

Les contributions fixées sont les cotisations que les pays versent afin d'être membres de l'Organisation. Le montant que chaque État Membre doit payer est calculé en fonction de la richesse et de la population du pays.

Les contributions fixées ont décliné en tant que pourcentage général du budget programme et, depuis plusieurs années, comptent pour moins d'un quart du financement de l'Organisation. L'équilibre est rétabli à l'aide des contributions volontaires.

Toutefois, les contributions fixées demeurent une source principale de financement pour l'Organisation : elles assurent un niveau de prévisibilité, elles contribuent à minimiser la dépendance par rapport à une base restreinte de donateurs et elles permettent d'aligner les ressources sur le budget programme.

[Plus d'informations - En anglais](#)

## Les contributions volontaires

Les contributions volontaires proviennent des États Membres (en plus de leurs contributions fixées) ou d'autres partenaires. Ces dernières années, les contributions volontaires ont représenté plus des trois quarts du financement de l'Organisation.

Les contributions volontaires sont classées ci-après en fonction du degré de flexibilité dont dispose l'OMS pour décider de la façon de les dépenser :

### Contributions volontaires de base

Les contributions volontaires de base ne sont pas à objet désigné (elles peuvent être utilisées de façon souple), ce qui signifie que l'OMS a toute latitude pour déterminer comment elles doivent être utilisées pour financer les activités programmatiques de l'Organisation. Elles représentent 3,9 % de l'ensemble des contributions volontaires. **L'OMS remercie, à ce titre, tous les contributeurs.**

Contributeurs ayant versé des contributions volontaires de base pour l'exercice 2018-2019

Contributeur	Financement reçu en millions de dollars É.-U.
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	64,7
Suède	35,4
Norvège	27,3
Australie	18,2
Pays-Bas	10,0
Belgique	8,0
Danemark	7,6
Suisse	5,1
Luxembourg	3,6
France	0,9
Succession de M <sup>me</sup> Edith Christina Ferguson	0,3
Espagne	0,2
Succession de M <sup>me</sup> Marjory Miller Thomson	0,1
Monaco	0,1

[+ Plus](#)

## L'importance d'un mode de financement souple

L'OMS remercie sincèrement tous les donateurs, en particulier ceux qui apportent un financement souple ainsi que des fonds thématiques et de collaboration stratégique, car cela lui permet d'agir de façon stratégique et avec souplesse pour atteindre l'objectif du triple milliard. **L'OMS appelle donc à un développement des modalités de financement souple.**

Grâce au financement souple, l'OMS a pu, par exemple :

- Promouvoir les questions d'équité entre les genres et de droits humains dans le domaine de la santé. Des pays comme le Népal et l'Indonésie utilisent avec succès des outils mis au point grâce à ce financement.
- Progresser plus vite dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), dont plus de 45 % du financement provenaient de sources souples en 2018-2019.
- Améliorer les systèmes de santé des pays en intégrant les services axés sur la personne et en améliorant la collecte d'informations et données factuelles, ce qui permet à de nombreux pays comme le Rwanda et les Îles Salomon de se rapprocher de la couverture sanitaire universelle (CSU).



### Financement pour les situations d'urgence

Grâce au Fonds de réserve OMS pour les situations d'urgence, l'Organisation peut riposter rapidement aux flambées épidémiques et aux situations d'urgence ayant des conséquences sanitaires, souvent en 24 heures voire moins. Cela permet de sauver des vies et de prévenir des souffrances inutiles. Une réponse immédiate réduit fortement les coûts de la lutte contre les flambées épidémiques et les situations d'urgence, ainsi que, plus largement, les répercussions sociales et économiques. L'OMS finance également ses interventions en cas d'urgence grâce à des appels spécifiques ainsi que des allocations provenant de fonds communs comme le Fonds central pour les interventions d'urgence et les Plans d'action humanitaires.

[En savoir plus - En anglais](#)

## Fondation pour l'OMS

La Fondation de l'OMS est un organisme indépendant d'octroi de subventions qui a vocation à répondre, aujourd'hui et demain, aux enjeux sanitaires mondiaux les plus pressants.

La Fondation, dont le siège est à Genève, est juridiquement indépendante de l'OMS. Elle œuvre aux côtés des donateurs privés, du grand public et des entreprises partenaires afin de répondre aux besoins de santé publique dans le monde, qui vont de la prévention, la santé mentale et la lutte contre les maladies non transmissibles à la préparation aux situations d'urgence et la riposte aux épidémies en passant par le renforcement des systèmes de santé.

[La Fondation pour l'OMS - En anglais](#)



## Plus d'informations



Le budget



Treizième programme général de travail 2019-2023

### À propos

[Directeur général](#)  
[États Membres](#)

### Liens rapides

[Questions fréquentes](#)

### Régions de l'OMS

[Afrique](#)  
[Amériques](#)  
[Méditerranée orientale](#)  
[Europe](#)  
[Asie du Sud-Est](#)  
[Pacifique occidental](#)

